

Financement des PME

Bonnes pratiques sous l'angle juridique et fiscal

06 novembre 2020 (Lausanne, le matin)

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes confrontées au financement des PME : dirigeants d'entreprise, organes de révision, consultants, fiduciaires, conseillers et avocats.

Contexte et problématique

Les intervenants présenteront à l'aide de cas pratiques les différentes formes de financement qui s'offrent aux entreprises, avec un accent particulier sur les financements au moyen de fonds propres.

Ce séminaire se concentre sur les aspects pratiques observés par les intervenants dans le cadre de leur activité de manière à renseigner utilement les participants sur les risques et les opportunités liées aux opérations de financement, ceci essentiellement sous l'angle fiscal et sous l'angle juridique.

Les mesures d'assainissement seront abordées, toutefois de manière indirecte.

Objectifs

L'objectif de ce séminaire est d'apporter, au moyen de cas pratiques, des conseils concrets aux dirigeants, organes de révision et conseillers lorsqu'ils sont confrontés à des questions relatives au financement des entreprises qu'ils dirigent, révisent ou conseillent.

Thèmes

- Entrée d'investisseurs au capital
- Prêts, y compris sous forme de prêts convertibles
- Les instruments et mécanismes juridiques à disposition des entreprises
- Assainissement

Méthode

Présentation de cas pratiques, accompagnés d'aspects théoriques.

Responsables du séminaire

Alexandre Gachet, LL.M. (Genève), avocat, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Serge Migy, avocat, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Conférenciers

Alexandre Gachet, (voir ci-dessus)

Max-André Haas, MLaw, avocat au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Joséphine Marmy, MLaw, CAS Finance et comptabilité, avocate au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Serge Migy, (voir ci-dessus)

Sylvia Paolone, LL.M. (Genève), MLaw, fiscaliste au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Date

06.11.2020 le matin

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en formation continue
- Non membre

Financement des PME

- 06 novembre 2020 (Lausanne, le matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.